

LE MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

Manuscrit 14. — N° 41.

TE VEA NO TAHITI.

Mahina ma 14 no Atopa 1865.

PRÉF. DE L'ADMINISTRATION (payable en espèces)
 Un an 10 francs
 Six mois 5 francs
 Trois mois 3 francs
 Un trimestre 1 franc 50 centimes

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
 AU BUREAU DES CONTRIBUTIONS.
 Quel Napoléon, au coin de la rue Bugey, à Papeete.

PRIX DES ANNONCES (en espèces)
 Les 20 premières lettres 1 franc
 Les 21 lettres et au-dessus 1 franc 50 centimes
 Les 22 lettres et au-dessus 2 francs
 Les 23 lettres et au-dessus 2 francs 50 centimes
 Les 24 lettres et au-dessus 3 francs

SOMMAIRE.
PARTIS NON OFFICIELS. — Illevoas le vent. — Bulletin du *Moniteur* du 9 au 11 juillet 1865. — Résumé des travaux du Sénat pendant la session de 1865. — Fête divers. — Armées étrangères. — Mouvement commercial. — Mouvements du port. — Marché de Papeete. — Tables d'abatage. — Annonces.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Papeete, le 14 octobre.

Un arrivage des îles sous le vent nous apporte la nouvelle que, le 4 octobre courant, une attaque a été dirigée contre un petit village de Raiatea par des habitants de son annexe, Tahaa; que trois ou quatre personnes ont été tuées; plusieurs autres blessées, et que les partisans du roi ont en outre fait quelques prisonniers. A la suite de cette première action, les adversaires du roi se seraient ralliés à un endroit fort Raiatea appelé Tenuia, où il paraissait probable qu'une lutte assez sérieuse devait prochainement avoir lieu. Cet événement a été occasionné, dit-on, par la construction, contre le vœu du roi et par les gens de Tahaa, d'un village et d'un temple. Le jour où cet édifice devait être inauguré, des difficultés se sont élevées relativement au ministre qui devait le desservir, et les hostilités ont éclaté. Il semblerait donc que c'est là une querelle exclusivement religieuse; cependant il faut attendre des informations plus précises pour en bien apprécier le caractère et la portée.

BULLETIN DU MONITEUR UNIVERSEL.

(Bulletin du 9 juillet 1865.)

A l'occasion de la fête du duc d'Augustenbourg, le 6 juillet, les maisons de Kiel, les édifices publics, les navires du port, ont été pavés, aux couleurs holsteïnoises et allemandes. Les rues étaient enguirlandées de fleurs et de feuillage. On voyait dans les vitrines des boutiques le buste du duc Frédéric couronné de lauriers. Des députations se sont rendues auprès de Son Altesse à Neuenburg. La *Gazette officielle* du Landeck publie une communication de l'empereur d'Autriche qui ordonne une réduction générale de l'armée sur le pied de paix. Les troupes cantonnées en Italie sont comprises dans cette mesure. On assure aussi que toutes les compagnies qui comptent actuellement 44 hommes en renverront 10 dans leurs foyers.

D'après une dépêche privée de Hambourg, les armateurs allemands dont les navires ont été capturés par des vaisseaux de guerre dans le golfe, outre des dommages-intérêts, quinze pour-cent de la valeur à laquelle le bâtiment aura été estimé, comme indemnité des pertes subies par la privation de leur cargaison. Les dommages et intérêts courront depuis la prise du navire jusqu'au 1^{er} juillet 1865. Quant aux armateurs hambourgeois, le paiement d'une somme de 40,000 écus était dû ordonné, en leur faveur, lorsqu'un contre-ordre est survenu, motivé par les transactions encore pendantes au sujet des affaires pétales. On sait, en effet, que le gouvernement danois avait à Hambourg un bureau du poste particulier, dont le service a été interrompu par la dernière guerre.

La première chambre de Bavière, dans sa séance du 3 juillet, a discuté la résolution de la chambre des députés tendant à inviter le gouvernement à sauvegarder l'indépendance du Slesvig-Holstein et les droits du duc d'Augustenbourg. La commission proposait, à la majorité de 8 voix contre 1, l'adoption de la résolution. Le membre opposant a donné pour raison que la chambre n'avait pas à s'occuper des questions de politique étrangère. Le ministre des affaires étrangères, M. de Bismarck, a soutenu le droit de compétence, et les membres ont voté sur cette question, s'est déclarée compétente à l'unanimité moins trois voix. Elle a adopté ensuite les résolutions proposées.

Une correspondance de Stockholm constate que le comité mixte suédois et norvégien réuni à Stockholm depuis deux mois, pour préparer la révision du pacte d'union entre les deux royaumes, s'est séparé le 24 juin sans avoir rien arrêté, si ce n'est le droit accordé au roi de disposer de l'armée norvégienne de terre et de mer pour une guerre même offensive, sans l'autorisation préalable du Storting exigée jusqu'ici par la constitution. Les nouvelles d'Amérique, datées de New York le 28 juin, portent que plusieurs rixes ont eu lieu entre les troupes blanches et les troupes noires, notamment à Charleston.

(Bulletin du 27 juillet.)

La télégraphie privée transmet de Florence une dépêche contenant l'analyse d'un rapport publié par la *Gazette officielle* du royaume d'Italie au sujet des négociations avec Rome. Ce rapport dit que par une lettre du 6 mars, le roi a réclamé la sollicité du roi sur trois points : le retour des évêques à leurs sièges; la nomination aux sièges vacants, et l'admission des titulaires déjà présentés sans le consentement du gouvernement. Le gouvernement répliqua, sur la demande du saint-père, d'entrer en négociations. Les instructions données à M. Vagazzi et à l'avocat Maurizio portaient que les conférences devaient rester étrangères à la politique. Les négociations ne devaient pas toucher à la question de la reconnaissance du royaume d'Italie par le pape, ni contenir la négation de *facto* du

royaume d'Italie. Sur les trois points, les instructions étaient les suivantes : Le gouvernement italien consentait au retour des évêques, pourvu que la tranquillité n'en fût pas troublée et moyennant une garantie de la part des évêques d'acquiescement à l'exécution royale. Quelques évêques déjà présentés au saint-père, pour des motifs d'ordre public. Le rapport donnait des minuties détaillées sur les négociations. Il dit que les négociations, après retours à Rome, n'y trouvèrent pas les mêmes dispositions conciliantes du commencement et s'exprimant que des influences contraires empêchaient la bonne issue des négociations. Celles-ci furent interrompues, parce qu'on repoussa les propositions relatives au serment des évêques et à l'exécution. Le gouvernement a déclaré néanmoins à Rome qu'il consentait au retour des évêques si ce retour pouvait s'effectuer sans inconvénient.

Le steamer *Caroline*, ayant à bord une partie du câble atlantique, est parti pour Valencia (Espagne), escorté par le transport *Husk* et les bâtiments de guerre *Terrible* et *Spina*.

Une correspondance privée d'Amérique, portant la date du 27 juin, constate que le président Johnson, répondant à une députation des habitants de la Caroline du Sud, leur a déclaré que l'esclavage était à jamais aboli. La détention de M. Davis n'est plus aussi sévère à la forteresse Monroe; il n'est pas enchaîné et jouit de certaines libertés. Sa santé est bonne.

(Bulletin du 27 juillet.)

Une correspondance datée de Berne, le 8 juillet, constate que la session d'été des chambres a commencé le 3 juillet au conseil national. L'assemblée s'est occupée de la formation de diverses commissions, et a procédé à la discussion du rapport de gestion du conseil fédéral, qui a été approuvé, ainsi que les rapports particuliers de chaque département. Ses travaux ont été suspendus depuis le 6 juillet jusqu'au lundi 10, afin de permettre aux membres du conseil fédéral, aussi bien qu'à ceux des chambres, de se rendre à l'invitation que leur a adressée le comité du *tribunal* de Schaffhouse.

(Bulletin du 15 juillet.)

L'élection des membres des communes a eu lieu avant-hier soir à Londres par acclamations et par minorités levées. Le reine des Pays-Bas assistait à ces élections de la cité de Londres à Guildhall. Sa Majesté a été conduite à midi moins un quart par le lord-maire à son siège placé sur la plate-forme; elle était accompagnée de la princesse de Saxe-Weimar, du prince d'Orange, du lord Hanover. La reine a suivi les opérations électorales avec le plus grand intérêt. Les élections définitives ont eu lieu hier.

Les nouvelles apportaient du Mexique portant la date de Mexico 10 juin, que Vera Cruz le 11. Elles sont très-satisfaisantes. La défaite de Négrete y est confirmée. Nos troupes, séparément ou de concert avec l'armée mexicaine, ont remporté partout de brillants avantages. L'état sanitaire ne laisse rien à désirer.

Un télégramme adressé le 25 juin de Mittau à la *Correspondance générale* de Vienne porte que la Diète de Courlande a pris, le 24 juin, une résolution de solliciter du gouvernement impérial russe l'abolition du privilège qui permet aux seuls gentilshommes courlandais d'acquiescer des domaines impériaux en Courlande. On sait que cette prérogative exclusive de la noblesse indigène courlandaise existe depuis des siècles. La Diète, uniquement formée de cette noblesse, a pris spontanément l'initiative de ce sacrifice, au bien général.

D'après des dépêches datées de New York, le 1^{er} juillet, confirmant la nouvelle de l'indisposition du président Johnson, qui ne peut assister aux réunions du conseil. Elles annoncent, en outre, que le ministre des finances aurait despoté tous les agents militaires dans les districts insurgés.

(Bulletin du 27 juillet.)

Le résultat des opérations électorales couronnées par le parlement anglais—donné 64 libéraux et 31 conservateurs. Ce résultat est transmis par une dépêche privée arrivée de Londres hier.

Le sénat espagnol, dans sa séance du 11 juillet, a adopté le projet de loi relatif à la ratification des tarifs de douanes convenus avec la France.

Le texte de la convention conclue entre les généraux espagnols et les Dominicains, préliminaire à l'évacuation de l'île par les troupes espagnoles, a été transmis à Madrid le 8 juin. Il porte que le gouvernement dominicain reconnaît devoir uniquement à la mainmise de la France. Le montant en sera ultérieurement fixé par le traité. Il s'engage, en outre, à n'adhérer ni en tout ni en partie son territoire sans le consentement et l'autorisation de l'Espagne. Quant aux malades de l'armée espagnole actuellement dans les hôpitaux, ils devront être parfaitement soignés et y rester jusqu'à ce que leur santé soit rétablie; leurs dépenses seront payées par un fonctionnaire de l'administration espagnole qui restera dans l'île à cet effet.

Les dernières dépêches d'Amérique, datées de New York le 1^{er} juillet,

let, auxquels est la commission chargée de juger les conspirateurs à rendre verdict. Mais cette décision n'a point encore été publiée. Les principaux conflits ont eu lieu en différents endroits entre les noirs et les blancs. Le président Johnson a reçu de Washington une pétition dans laquelle on lui demandait de venir sur cette partie de son territoire, qui excepté de l'amnistie les confédérés possédant 20 000 dollars.

[Suite de la 14 juillet.]

D'après une correspondance de Londres en date du 12 juillet, on s'accorde à penser généralement que le résultat des élections de Londres exercera une certaine influence sur celles du reste du pays, et que la majorité ministérielle du dernier parlement se trouvera grossie et considérablement fortifiée par de nouvelles secessions dans la prochaine assemblée législative. Deux ou trois membres du gouvernement, le secrétaire d'Etat pour les colonies, le président et le vice-président du bureau de commerce, l'attribution général et les ministres des travaux publics et de l'instruction ont été réélus sans opposition. Une dépêche privée, datée de Londres 13 juillet, vient apporter quelques détails à ces résultats. Lord Palmerston a été élu du nouveau à Tiverton. Dans un discours, il a fait l'éloge de la politique pacifique du gouvernement et s'est félicité de la prospérité du pays. A Birmingham, M. Bright a pris la parole pour faire l'éloge du traité de commerce avec la France. Il a signalé ensuite la nécessité de la réforme électorale; il a dit à ce propos qu'il était étrange que l'Angleterre ne comptât qu'un million d'électeurs.

Le pape a quitté Rome le 12 juillet au soir, pour se rendre à Castel-Gandolfo.

Les élections en Portugal ont été presque partout favorables au gouvernement.

[Suite de la 14 juillet.]

Les nouvelles de New York, du 30 juin, nous donnent un télégramme de Cairo (Égypte) qui confirme la nouvelle déjà donnée à y a peu de jours de la défaite de Nagrebe après son attaque infructueuse contre Matamoras; il aurait perdu, dit-on, sept cents hommes hors de combat et deux mille prisonniers. Le télégramme ajoute que, d'après un journal de Matamoras, le Commerce, Jouve, escorté par Carvajal et Quesada avec un peu de cavalerie, aurait été obligé de fuir par la passe du Nord, pourvu par le général Ayzar, qui a occupé Chihuahua.

Les nouvelles de Florence portent qu'un décret royal supprime le 3^e département militaire, dont la résidence était à Palerme. Les députés Naples et Parme. Le même décret supprime également les commandements de quatre sous-divisions.

L'archevêque de Burgos, assure le *Espero*, a présenté à la reine sa démission de gouverneur du prince des Asturies.

Le *Tamasson*, arrivé avant-hier à Southampton, apporte des nouvelles du Pacifique. Le différend entre l'Espagne et le Chili s'est arrangé à l'amiable et à la satisfaction des deux gouvernements.

En Bolivie, un troisième mouvement insurrectionnel se serait manifesté, et le président Melgarejo se serait enfui de la Paz. Les personnes restées fidèles au gouvernement auraient abandonné leurs maisons et leurs propriétés.

En Pérou, les révoltés auraient été défaits à Salvador par le général Urbina. Des troupes nombreuses se dirigeaient vers Lima.

Résumé des travaux du Sénat pendant la session de 1865.

La session du Sénat, ouverte le 15 février, a été close le 7 juillet. Sa durée a donc été de 4 mois et 22 jours.

Pendant cet espace de temps, le Sénat s'est réuni 38 fois en séance générale et 17 fois dans ses bureaux. Il y a eu 155 réunions de commissions.

La discussion de l'Adresse a occupé 9 séances générales.

La session de 1864, qui avait duré beaucoup plus longtemps (7 mois moins 3 jours), avait été proportionnellement moins remplie, puisqu'elle n'a compté que 45 séances générales et 145 réunions de commissions; 6 séances avaient suffi à la discussion de l'Adresse.

Cette année, le Sénat a nommé 55 commissions.

47 de ces commissions ont été chargées d'examiner les lois votées par le Corps législatif; au nombre de 231, 3 savoir :

306 lois d'intérêt local et 25 d'intérêt général.

Pour l'une de ces dernières, le Sénat a ajourné son vote à sa prochaine session.

Deux séances-consultes, l'une concernant un échange de terrains personnels en Algérie, et l'autre relative à l'état des finances et votes par le Sénat.

Cinq commissions, successivement nommées chaque mois, ont été chargées d'examiner les pétitions adressées au Sénat en vertu de l'article 45 de la Constitution.

Depuis l'ouverture de la session, 671 pétitions, revêtues de 44,869 signatures, ont été inscrites au rôle général; il faut y ajouter 100 pétitions qui étaient à l'état de rapport à la fin de la précédente session, et sur lesquelles le Sénat a statué cette année, ce qui porte à 771 le nombre total des pétitions soumises au Sénat en 1865 :

823 de ces pétitions sont individuelles;

148 sont collectives;

464 traitent d'intérêts généraux;

307 sont relatives à des intérêts privés.

Sur ces 771 pétitions, 519 ont été l'objet de décisions prises par le Sénat, à savoir :

47 renvois à divers ministres;

13 décrets au bureau des renseignements;

20 questions préalables;

439 ordres du jour.

De plus, 6 pétitions ont été retirées par les pétitionnaires, et 8 ont été renvoyées au secrétariat par les commissions, parce qu'elles ne présentaient pas le caractère de pétitions.

Il reste au feuilleton 70 pétitions dont les rapports ont été lus aux commissions, et qui seront refaits à être rapportées au Sénat dès le début de la prochaine session.

En outre, 167 pétitions, que leur arrivée, trop rapprochée de la fin de la session, n'a pas permis d'examiner, seront inscrites en tête du rôle général de la session de 1866, pour être distribuées à la première commission qui sera nommée par le Sénat.

Parmi les principales questions portées cette année devant le Sénat par les pétitionnaires, on peut citer : l'allégement des forêts de l'Etat;

la prérogative de l'impôt foncier; diverses questions électorales; plusieurs propositions de modifications à la législation qui régit l'Algérie; la dépopulation des campagnes; les chemins vicinaux et ruraux; le rachat des canaux du Midi; la modification de l'impôt du sel, demandée par les propriétaires des marais salins de l'Ouest; la sericulture; la viticulture; l'enseignement primaire; la question des châtiments; la adjudication hier qui ont occupé le Sénat pendant la session qui vient d'être close, et qui en font l'une de ses sessions les mieux remplies. (Montesieu.)

PAGE, 10 juillet. — Abd-el-Kader a rendu hier visite à S. Exc. M. le ministre des affaires étrangères. L'émir était accompagné d'une suite nombreuse d'Arabes, dont le discours, sous des formes très banales, se prolongea plus d'une heure. Pendant la présence d'Abd-el-Kader au ministère des affaires étrangères, la foule, avides de voir l'émir, n'a cessé de se presser aux abords du quai d'Orsay. Abd-el-Kader, en remontant en voiture, la gracieusement saluée de la main. Tout dans les manières de l'émir dénotait la sympathie que lui inspire la France.

FAITS DIVERS.

BANQUE, 30 avril 1865. — Dans la journée du 19 avril, le courrier était arrivé et avait apporté le brevet de grand croix de la Légion d'honneur pour le premier roi et celui de grand officier pour le deuxième roi de Siam.

Le commandant de la *Mitraille* avait annoncé son départ pour le 29, mais le roi l'avait le 10 retardé pour qu'il put assister à la cérémonie de la réception de son brevet, volant, disait-il, prouver à son roi l'insouciance de l'Empereur des Français. La cérémonie fut fixée au 29 avril. Le brevet se trouvait au conseil, enveloppé dans un sac superbe en soie dorée. Vers trois heures, le commandant envoya sa compagnie de débarquement à terre; elle se rangea dans l'avant-cour du conseil; trente ou quarante barques d'apparat arrivaient au débarcadere; une avec un trône tout doré pour recevoir le brevet; une pour le conseil et le commandant, une pour l'état-major de la *Mitraille*, une pour les missionnaires catholiques, deux pour la compagnie d'artillerie qui devait escorter le brevet jusqu'à la porte du palais, et le reste pour accompagner.

Tout ce cortège se mit en marche à 4 heures. Il avait trois ou quatre mille à parcourir au milieu de la population qui avait envahi la rivière. C'était un spectacle vraiment magnifique. Les barques au logi de la rue qui même au palais. Le ministre des affaires étrangères nous attendait sur le quai.

Le brevet fut posé sur un magnifique palanquin; la compagnie de la *Mitraille* se plaça des deux côtés; des palanquins furent disposés en arrière pour nous. En avant, un bataillon d'un mille d'hommes, manœuvrant à la française, était disposé en colonne, commandé par un Français.

Le cortège se mit en route et se rendit au palais; sur tout le parcours, la haie était formée par des guerriers, Siamois, Cambodgiens, Birmanes, etc., etc. Pris du palais, était une multitude d'éléphants qui nous saluèrent, rangés des deux bords à la porte du palais. Le brevet fut pris par un mandarin, et nous mîmes pied à terre; nous traversâmes les cours du palais encombrées de soldats de tous costumes. Quand nous arrivâmes devant la salle d'audience, le brevet fut placé sur une coupe d'or qui fut remise entre les mains du conseil, et nous fîmes notre entrée au bruit d'une musique indigène assourdissante. La salle d'audience était immense, décorée intérieurement; au fond de la salle se trouve le trône, élevé d'une dizaine de marches; au-dessous de ce trône se trouve un second trône élevé de deux marches seulement. Le roi nous attendait à l'entrée du trône le plus élevé; toute la cour l'entourait, prosternée, couverte d'or et de pierres.

Le conseil s'avança un peu, et fit au roi un discours en français pour lui annoncer qu'il était chargé par l'Empereur de lui remettre ce brevet.

Quand ses paroles eurent été traduites, le roi descendit de son trône élevé et vint se mettre sur le deuxième. Le conseil s'approcha et lui remit le brevet. Après quelques paroles de remerciement et des protestations d'amitié à l'égard de la France, le roi fit ses adieux au commandant en le priant de dire à Saïgon combien il désirait être notre ami, et leva la séance.

Un festin superbe nous attendait. Au moment où nous allions partir, le roi manifesta le désir de nous renouveler ses adieux, ce qu'il fit avec beaucoup de grâce.

Nous regagnâmes le quai avec les mêmes honneurs qu'à l'arrivée, et nous fîmes recueillir par les mêmes barques.

(Courrier de Saïgon.)

EXPLOSION DE VOLCAN EN CHILI. — La relation qu'on va lire a été faite par M. Pisani, dans une lettre qu'il a écrite à M. Elie de Beaumont. Elle est relative aux volcans et aux tremblements du Chili.

Le volcan de Chillan est de nouveau en éruption; c'est une circonstance assez rare dans les volcans des Andes, où les éruptions ne se succèdent ordinairement qu'à de longs intervalles. Celle-ci, beaucoup plus intense que la première, a commencé vers la fin de novembre, sur un nouveau point situé à environ 200 mètres au-dessus du sommet du grand cône, un peu au sud du dernier cratère et sur le prolongement de la pente qui en occupe le fond. Le nouveau cône atteignait déjà, vers la fin de janvier, une hauteur de plus de 30 mètres; la lave s'échappait par deux échancrures situées au sommet, et arrivait déjà sur le vaste glacier qui entoure tout ce massif volcanique. Le grand cône, qui était recouvert de neige avant l'éruption, paraissait alors complètement dépouillé, mais la neige n'avait pas fondu, et cette apparence était due à la grande quantité de matières projetées qui formaient sur celui-ci une couche de plusieurs décimètres d'épaisseur. L'alternance des glaces avec des couches de cendres se présente fréquemment dans les cônes volcaniques des Andes, où les coupures naturelles laissent voir un grand nombre de ces cônes successivement superposés.

Le volcan d'Antuco, visité l'an dernier, avait eu une petite éruption en 1863. En l'approchant, une épaisse fumée s'échappait du cratère, et on ne pouvait s'en approcher qu'à une certaine distance, favorisée par un fort vent d'ouest, à peu pénétrer dans l'intérieur du cratère sans être trop incommodé par les vapeurs acides qui s'en

